

Editorial

Œuvrons ensemble pour développer et valoriser la Santé au Travail

La Société Tunisienne de Médecine du Travail (STMT) a été créée en 1993 par feu le Professeur Abdelaziz GHACHEM, son Président Fondateur avec la participation de quelques médecins hospitalo-universitaires, de médecins inspecteurs du travail et de médecins du travail d'entreprises.

Il s'agit d'une société savante qui s'est fixée comme objectifs de :

- Promouvoir les sciences médicales dans le domaine de la santé au travail et de l'environnement professionnel.
- Et de participer au développement des compétences médicales en santé au travail.

Pour atteindre ces objectifs, la STMT a orienté ses actions dans :

- La participation à la formation continue des médecins du travail et leur information sur les progrès scientifiques et les nouvelles réglementations dans le domaine de la santé au travail à l'échelle nationale et internationale,
- L'organisation de manifestations scientifiques telles que les congrès nationaux et internationaux ainsi que les séminaires spécialisés sectoriels et les rencontres médicales régionales,
- La réalisation d'études de recherche dans le domaine de la santé au travail.
- L'édition d'une revue périodique Tunisienne de Pathologie Professionnelle pour la publication des travaux des adhérents de la société.

Au vu de ses objectifs et de son statut, la STMT s'est engagée à participer activement aux travaux des commissions nationales de santé et sécurité au travail et aux programmes nationaux de prévention des risques professionnels.

Ainsi, en deux décennies, notre société a réalisé d'importantes actions et a fédéré presque tous les professionnels de la santé au travail en Tunisie. Aussi, le nouveau bureau exécutif qui a été élu le 31 Octobre 2014 aura la tâche et le devoir de renforcer les acquis réalisés par les bureaux précédents et aura à faire de son mieux pour enrichir les activités de la société en les adaptant aux besoins de tous les médecins du travail quelque soit leur mode d'exercice.

D'autre part, la STMT s'attachera également à renforcer sa collaboration avec le collège de médecine du travail pour promouvoir et développer les programmes de formation spécialisée dans le cursus du résidanat en médecine du travail et du DU en prévention des risques professionnels en les adaptant aux besoins réels du terrain.

Convaincu que la valorisation de la santé au travail ne pourrait être accomplie qu'avec la participation active de tous les médecins du travail, je me fais le devoir d'inviter tous nos collègues à contribuer aux programmes de la STMT et à enrichir le contenu de notre revue par la publication de leurs travaux de recherches.

«La promotion de notre STMT est l'affaire de tous »

*Pr. Habib NOUAIGUI
Président de la STMT*